

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

LA DANSE & LA MUSIQUE S'APPRENNENT AUSSI AU COLLÈGE !

Classes à Horaires Aménagés
de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Année scolaire
2024-2025



Les **Classes à Horaires Aménagés** proposent un enseignement artistique approfondi, en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Régional, et une scolarité conforme aux programmes de l'Éducation nationale. L'élève mène de front la formation artistique et les études générales. L'ensemble du dispositif est gratuit.

Pierre-Christophe Baguet
Maire de Boulogne-Billancourt
Président de Grand Paris Seine Ouest

À QUI S'ADRESSENT CES CLASSES ?

Élève qui rentre en 6^{ème} en septembre 2024 et qui manifeste une motivation certaine doublée de dispositions pour la musique ou la danse.

Élève souhaitant consacrer plus de temps à sa pratique artistique.

COMMENT SE DÉROULE LA SCOLARITÉ

- **L'élève s'engage dans cette option pour 4 ans.**
- Les horaires des cours du collège sont aménagés, de façon à suivre le programme de l'Éducation nationale tout en libérant du temps pour les enseignements artistiques au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR).
- Les programmes sont identiques à ceux des classes d'enseignement général de même niveau.
- L'inscription en seconde générale à la sortie du collège est possible.

ÉVALUATION

Évaluations du collège

- À la fin de chaque année, une évaluation est menée par l'équipe pédagogique. Elle valide ou non le maintien dans le cursus CHA.

Évaluations du CRR

- Les élèves passent les examens au même titre que les élèves du cursus traditionnel du CRR.
- Les passages d'un niveau à l'autre sont obtenus lors des examens de fin de cycle. Ils sont indépendants des passages d'une classe à l'autre au collège.





QUELLES DISCIPLINES SONT ENSEIGNÉES ?

EN CHAD

- Danse 5h30 à 10h (selon le niveau de classe)
- Formation musicale Danse : 45mns à 1h30
- Histoire de la danse 2h / Anatomie-physiologie 3h (à partir du 3^{ème} cycle de danse)
- Cours complémentaires : contemporain, jazz, ou classique (variations, ateliers, adage, improvisation, composition, selon la spécialité choisie)

EN CHAM

- Pratique instrumentale : 1h
- Formation musicale : 2h
- Chant choral : 1 à 2h
- Orchestre (pour les instruments concernés) : 1h15 à 2h

OÙ SE DÉROULENT LES COURS ?

- L'enseignement est réparti entre le collège et le CRR.
- Les lieux sont indiqués dans les emplois du temps donnés à la rentrée.
- Des studios de travail, une médiathèque et une salle d'étude surveillée sont mis à la disposition des élèves pour compléter leur emploi du temps.
- Attention pour la CHAD, les élèves peuvent être amenés à attendre quelques heures pour leur cours de danse, ils doivent donc profiter de ce temps de latence pour faire leurs devoirs en autonomie.



RECRUTEMENT

PHASE 1 (MARS)

Lettre d'intention (transmise par l'école d'origine de l'élève et à retourner au directeur de l'école avant le **dimanche 10 mars 2024 pour les CHAM et avant le vendredi 15 mars 2024 pour les CHAD**).

Vœu renseigné sur le **VOLET 2** de la fiche de liaison fournie par l'école où est scolarisé l'élève, au moment des procédures d'affectation 6^{ème}.

PHASE 2 (AVRIL)

Les élèves ayant émis un vœu pour une des classes à horaires aménagés sont convoqués aux tests et entretien de motivation par mail.

CHAD Renoir

Réunion d'information le mercredi 28 février 2024 à 18h au collège Renoir

Tests les lundi 29 et mardi 30 avril 2024 de 9h à 13h au CRR

Évaluation des aptitudes artistiques :

- Lors d'une séance de danse collective (1h)
- Solo si l'élève pratique déjà la danse
- Entretien de motivation

CHAM Landowski

Tests les mardi 23 avril de 8h45 à 13h et de 14h à 17h, jeudi avril 25 de 8h45 à 13h et de 14h à 18h et vendredi 26 avril de 8h45 à 14h au CRR

Évaluation des aptitudes artistiques :

- Chant choisi par l'élève ou parmi l'un des trois chants conseillés par le CRR
- Morceau instrumental ou pièce vocale selon le parcours souhaité
- Entretien de motivation

PHASE 3 (COURANT JUIN)

- Résultat communiqué aux familles par la direction académique (avis de dérogation).

CHAM : Collège Paul Landowski
Principale Marie-Laure Barraud-Gauthier
94, rue Escudier
clg-landowski-boulogne.ac-versailles.fr
ce.0921236u@ac-versailles.fr

**Inspection de l'Éducation nationale
à Boulogne-Billancourt 1^{er} degré**
Coordonnatrice CHA : Carole Godbille
2, rue des longs prés
Uniquement pour CM2 -> 6^{ème}
IEN14-CHA@ac-versailles.fr

CHAD : Collège Jean Renoir
Principal Aristide Adeikalam
29, rue Yves-Kermen
clg-renoir-boulogne.ac-versailles.fr
ce.0921239X@ac-versailles.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional
Coordinatrice CHAM : Nadia Cauvin
nadia.cauvin@seineouest.fr
Coordinatrice CHAD : Marion Ballester
marion.ballester@seineouest.fr
22, rue de la Bellefeuille - 01 41 31 83 22